

PRESENTATION DES CAPACITES ET DES COMPETENCES

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches
C1-1	- Interroger le client sur ses besoins.	- Description de l'installation existante à modifier, à améliorer : <ul style="list-style-type: none"> • Plan de masse. • Devis initial à améliorer. • Descriptif des locaux ou de l'équipement. • Contraintes liées au projet (prix, délais, environnement, réglementation, etc.) • Client. 	Les éléments recueillis et remis en forme permettent de formaliser la demande du client. Les questions sont pertinentes. Le dialogue est constructif et fait apparaître les besoins du client.	T 5-1
C1-2	- Recueillir auprès de l'utilisateur les informations nécessaires pour conduire une opération de maintenance.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisateur. • Installation à maintenir. • Contrat de maintenance. • Historique machine ou équipement. • Dossier machine. 	- Les informations recueillies sont analysées et une opération de maintenance cohérente est proposée.	T 4-1
C1-3	- Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage.	- On donne sur support papier ou informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges de l'ouvrage. • Les normes et règlements. • Les schémas et plans. • Les documents constructeurs. • Les consignes particulières. • La liste du matériel. 	- Les documents sont clairement explicités (par écrit ou oral) pour permettre l'exécution de l'ouvrage.	T 0-1
C1-4	Sélectionner la (les) fiche(s) qualité correspondant aux travaux à réaliser.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • L'extrait des procédures qualité. • Le cahier des charges. • Le dossier de réalisation. 	- Le choix des procédures est en relation avec le travail à effectuer.	T 0-2
C1-5	Interpréter un planning d'intervention.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le planning, le dossier de réalisation. • La liste des intervenants et leur qualification. • La composition de l'équipe dont il a la responsabilité. 	- L'ordre de travail de chaque membre de l'équipe dont il a la responsabilité est réaliste.	T 2-4
C1-6	Collecter les divers éléments de déroulement des travaux.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Chantier, ouvrage. • Historique du déroulement des travaux. • Fiche de suivi de chantier vierge. 	- Les informations utiles à l'établissement des coûts et à l'évolution des travaux sont rassemblées.	T 1-5 T 1-6

■	Majoritairement acquis en établissement de formation
■	Majoritairement acquis en entreprise encadré par le tuteur
■	Acquis à parité dans les deux lieux de formation

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches
C1-7	Identifier la nature des activités relative au chantier concernant les Interventions ou les travaux (hors tension ou au voisinage).	<p>- On donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges du chantier. • Publication UTE C 18 510. • Équipe de travail : nombre, titres d'habilitation et compétences particulières. • Le programme global de déroulement du chantier. • Normes et textes réglementaires. • PPSPS, PDP. 	La nature des activités est clairement identifiée en tenant compte des contraintes, CdC, normes, PPSPS, PDP et listée sous la forme de rapport journalier (écrit ou oral).	T 1-2
- 1-8	- Identifier et extraire du programme de déroulement du chantier les activités à réaliser dont il a la charge.	<p>- On donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges du chantier. • Programme global de déroulement du chantier. • Les contraintes de travail des différents corps de métier intervenant. • Temps indicatifs des opérations, élémentaires de la profession. • Structure de l'équipe. • Planning de charge de l'entreprise. • PPSPS, PDP. • Normes et textes réglementaires. 	<p>- Les activités confiées sont listées.</p> <p>- Les acteurs sont repérés.</p> <p>- Le séquençage chronologique des activités est reporté sur un planning.</p>	- 1-3
- 1-9	- Interroger le client sur son degré de satisfaction.	<p>- On donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence du client. • Dossier technique et économique de l'ouvrage. 	<p>- Les questions sont pertinentes</p> <p>- Le dialogue doit faire clairement apparaître le degré de satisfaction ou d'insatisfaction du client en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalité • Délais • Esthétique • Coûts 	- 5-2

CAPACITÉ C2 : EXECUTER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches
- 2-1	- Traduire en solutions techniques les besoins du client.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Plan de masse. • Interrogation du client. • Descriptif des locaux ou de l'équipement. • Contraintes liées au projet (prix, délais, environnement, réglementation, etc.). • Catalogue, fiches produits. • Outils de démonstration, aide à la vente. 	- L'avant projet doit clairement faire apparaître : <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins du client reformulés. • Les solutions techniques adaptées aux contraintes du projet. • L'avant projet doit être fidèle aux exigences du client et réalisable par l'entreprise. • L'avant projet doit être rédigé en termes compréhensibles par le demandeur. 	- 5-1
- 2-2	- Compléter les plans, schémas, plannings et devis.	- On donne un support papier ou informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges de l'ouvrage. • Les normes et règlements. • Les schémas et plans. • Les documents constructeurs. • Les consignes particulières. • La liste du matériel. 	- Les documents sont complétés suivant les prescriptions définies par le cahier des charges.	- 0-1
- 2-3	- Modifier l'ordonnancement des activités.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le planning à modifier. • Le dossier de réalisation. • L'état d'avancement des travaux. 	- Le planning est modifié en tenant compte de l'état d'avancement des activités.	- 2-4
- 2-4	- Planter les constituants d'un ouvrage.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de réalisation de l'ouvrage. • Les différentes composantes de l'installation ou équipement. 	- L'implantation répond aux contraintes : <ul style="list-style-type: none"> • Dimensionnelles • Esthétiques • Mécaniques 	- 2-2
- 2-5	- Poser les conduits, supports et conducteurs, les appareils en appliquant les procédures, textes et règlements en vigueur.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de réalisation de l'ouvrage. • Les différentes composantes de l'installation ou équipement. 	- La réalisation de l'ouvrage est conforme aux spécifications techniques, normatives et architecturales.	- 2-1
- 2-6	- Connecter les différents types de conducteurs.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de réalisation de l'ouvrage. • Les différentes composantes de l'installation ou équipement. 	- Les connexions sont conformes aux spécifications techniques, normatives.	- 2-1
- 2-7	- Configurer les éléments de l'ouvrage.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges, les notices techniques. • Un ouvrage correctement exécuté et vérifié. 	- Les paramètres de configuration sont prédéterminés. - La configuration répond aux exigences fonctionnelles.	- 3-1 - 4-5

CAPACITÉ C2 : EXECUTER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches
- 2-8	- Contrôler l'adéquation entre la réalisation et : <ul style="list-style-type: none"> • le cahier des charges. • Les normes en vigueur. 	- On donne sur support papier ou informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges de l'ouvrage. • Les normes et règlements. • Les schémas et plans. • Les documents constructeurs. • Les consignes particulières. • La liste du matériel. • Fiche de réalisation. • La réalisation. 	- Les contrôles d'exécution permettent de garantir la conformité de la réalisation.	- 2-3
- 2-9	- Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges, les notices techniques. • Un ouvrage. • Des mesureurs. 	- Les mesureurs sont adaptés. - Les mesures sont effectuées en toute sécurité. - Les résultats sont correctement interprétés. - Le compte rendu de la mise en service est correctement renseigné.	- 3-1 - 4-5
- 2-10	- Contrôler le fonctionnement de l'installation.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges, les notices techniques. • Un ouvrage correctement exécuté et vérifié. 	- Les paramètres fonctionnels de l'ouvrage sont conformes au cahier des charges.	- 3-1
- 2-11	- Effectuer les mesures confirmant l'efficacité des moyens de protection des personnes.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges, les notices techniques. • Le schéma de l'installation. • Les éléments normatifs. • Un ouvrage. • Des mesureurs. 	- Les éléments concernant la sécurité des personnes sont contrôlés par des mesures de : <ul style="list-style-type: none"> • Seuil de déclenchement. • Résistance de boucle de masse. • Résistance de prise de terre. • Equipotentielles. • Mesures liées aux sélectivités. 	- 3-1 - 4-5
- 2-12	- Modifier le dossier technique (recollement) conformément au travail exécuté.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Schémas et plans. • L'ouvrage en état de fonctionnement. • Consignes particulières. • Liste du matériel. 	- Les documents complétés ou réalisés reprennent fidèlement les modifications effectuées lors de la réalisation.	- 3-2
- 2-13	- Réaliser les interventions de maintenance préventive en prenant en compte les contraintes d'environnement et de sécurité.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Plan de maintenance. • Historique machine et équipement. • Prescriptions et gammes opératoires des matériels. • Ouvrage à maintenir. 	- L'intervention est correctement effectuée conformément aux prescriptions et gammes opératoires des matériels et dans le respect de la publication NF C-18 510.	- 4-2
- 2-14	- Identifier le (ou les) élément(s) défectueux lors d'une intervention de maintenance corrective (curative ou palliative).	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Les différents plans de l'installation et des matériels. • Historiques des pannes. • Ouvrage en défaut. 	- Les éléments défectueux sont identifiés après : <ul style="list-style-type: none"> • Constatation. • Analyse et interprétation. • Contrôle. • Localisation. • Vérification. 	- 4-3

CAPACITÉ C2 : EXECUTER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches	
- 2-15	- Remplacer les éléments défectueux.	- On donne : • Ouvrage à maintenir. • Pièce de rechange et sa notice. • Le dossier de l'ouvrage, normes et textes réglementaires.	- Les éléments sont remplacés dans le respect des procédures et dans le respect de la publication NF C-18 510.	- 4-5	
- 2-16	- Rétablir la ou les énergies sur l'ouvrage suite à une opération de maintenance.	- On donne : • Ouvrage remis en état. • Normes et textes. • Le dossier de l'ouvrage.	- La remise en énergie est effectuée dans le respect des procédures de sécurité.	- 4-5	
- 2-17	- Compléter la fiche de gestion du chantier.	- On donne : • Descriptif du chantier. • Historique du déroulement du chantier. • Fiche de suivi de chantier vierge.	- La fiche est correctement renseignée (temps, quantité, personnel etc.) pour permettre un chiffrage ultérieur. - Le document fait clairement apparaître les parties d'ouvrage réalisées, en cours de réalisation et restant à effectuer.	- 1-5 - 1-6	
- 2-18	- Compléter la fiche client.	- On donne : • Fiche vierge sous forme de ressource informatique ou papier.	- Les informations enregistrées sont complètes et permettent un suivi commercial.	- 5-4	
- 2-19	- Présenter au client l'ouvrage et son fonctionnement.	- On donne : • Dossier de réception. • Installation, équipement en état de fonctionnement. • Guides et notices d'utilisation. • Cahier des charges.	- En mettant en fonctionnement l'ouvrage, les démonstrations et les explications fournies permettent au client de l'utiliser conformément au cahier des charges.	- 3-3	

CAPACITÉ C3 : JUSTIFIER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches	
- 3-1	- Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurité en vue de la constitution du dossier de réalisation.	- On donne un support papier ou informatique : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier des charges de l'ouvrage. • Les normes et règlements. • Les schémas et plans. • Les documents constructeurs. • Les consignes particulières. • La liste du matériel. 	- Les arguments énoncés sous forme écrite ou orale, correspondent aux contraintes du cahier des charges et aux références normatives.	- 0-1	-
- 3-2	- Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique, la solution retenue.	- On donne la description de l'environnement matériel d'une partie d'un ouvrage: <ul style="list-style-type: none"> • Les plans de masse. • Le descriptif des locaux ou de l'équipement. • Les contraintes liées au projet (prix, délais, environnement, réglementation, etc.). • Les catalogues, fiches produits. • Les outils de démonstration, aide à la vente. 	- Seuls les éléments qui ont permis de choisir la solution technologique sont exprimés.	- 5-1	-
- 3-3	- Choisir le mode de pose adapté des constituants d'un ouvrage.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de réalisation de l'ouvrage à compléter ou à modifier. • Le cahier des charges de l'ouvrage. • Les normes et règlements. • Les schémas et plans. • Les documents constructeurs. 	- Le mode de pose lié aux matériels et au support répond aux contraintes de réalisation, et d'environnement.	- 2-2	-
- 3-4	- Proposer une implantation relative aux constituants de l'ouvrage.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Les différents plans et schémas d'ouvrage ou partie d'ouvrage. • Les catalogues constructeurs. 	- La solution retenue répond aux contraintes architecturales et d'environnement et technique.	- 2-2	-
- 3-5	- Indiquer la modification ou l'amélioration à prévoir pour supprimer un dysfonctionnement.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Les différents plans et schémas de l'ouvrage. • L'historique des pannes. • Les catalogues et tarifs constructeurs. 	- La proposition de modification ou d'amélioration, effectuée sous forme orale ou écrite, est argumentée, chiffrée et respecte les contraintes du dossier technique.	- 4-4	-

CAPACITÉ C4 : COMMUNIQUER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches	
- 4-1	- Présenter au client les possibilités d'évolution de son installation.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Les catalogues. • Le dossier technique de l'installation. • Les fiches produits. • Une installation évolutive. 	- Les possibilités d'évolution de l'installation sont repérées et commentées.	- 5-3	
- 4-2	- Présenter au client l'ensemble des prestations proposées par son entreprise.	- On donne des informations sur: <ul style="list-style-type: none"> • Les services de l'entreprise. • Les produits de l'entreprise. • La structure de l'entreprise. • La couverture géographique. • Le rôle des différents acteurs. 	- La présentation fait ressortir les possibilités et les caractéristiques de l'entreprise.	- 5-3	-
- 4-3	- Expliquer et/ou traduire les notices et guides d'utilisation.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Notices et guides des matériels utilisés. 	- Les informations sont compréhensibles et vont permettre l'exploitation de l'équipement par l'utilisateur.	- 3-4	
- 4-4	- Dialoguer avec les différents intervenants du chantier.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le planning. • Le dossier d'exécution. • Une participation à une réunion de chantier. 	- Ses notes relevées au cours du dialogue permettent la rédaction d'un compte-rendu (en direction de l'entreprise) qui reflète l'état d'avancement du chantier et les problèmes soulevés.	- 2-4	-
- 4-5	- Transmettre à sa hiérarchie et/ou à son équipe, les informations utiles au bon déroulement de l'exécution des travaux.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • Le programme de déroulement de l'exécution de travaux. • Les contraintes de travail des différents corps de métier intervenant. • La structure de l'équipe. • Les PPSPS, PDP. • Les normes et textes réglementaires. 	- Les informations sont énoncées clairement et exploitables.	- 1-4	-
- 4-6	- Rendre compte de façon exhaustive des modifications effectuées.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • Les différents plans et schémas de l'ouvrage. 	- Les informations communiquées sont fidèles aux modifications effectuées lors de la réalisation et exploitables pour le recollement.	- 3-2	-
- 4-7	- Rendre-compte par écrit et par oral d'une intervention de maintenance.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier machine. • Les différents plans et schémas de l'ouvrage. • L' historique des pannes. • GMAO. 	- Les opérations effectuées sont explicitées à l'utilisateur (et) ou à la hiérarchie. - Le dossier de l'ouvrage ou l'historique des pannes est complété.	- 4-6	

CAPACITÉ C5 : PREPARER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches
- 5-1	- Proposer un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • Les catalogues et les fiches produits. • Les matériels bureautiques et informatiques. • Les normes et textes réglementaires. • Les PPSPS, PDP . • Le bon de commande à compléter. • Un ouvrage à remettre en état. 	- Le matériel proposé correspond aux fonctions de l'appareil à remplacer.	- 4-4
- 5-2	- Établir la liste des: <ul style="list-style-type: none"> • Matériels électriques constituant l'ouvrage. • Outillage spécifique et collectif. • Appareils de mesurage et/ou de contrôle. • Equipements de protection individuels et collectifs. 	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • Les catalogues et les fiches produits. • Matériels bureautiques et informatiques et logiciels. • Normes et textes réglementaires. • PPSPS, PDP. 	- La liste est complète et structurée et tient compte des diverses contraintes des : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'exécution. • Normes. • PPSPS, PDP. 	- 1-1
- 5-3	- S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • La liste des matériels, de l'outillage, de sécurité, des appareils de mesurage, de contrôle, disponibles. • Des outils de communication. 	- Les matériels éventuellement indisponibles sont identifiés.	- 1-1
- 5-4	- Définir la chronologie des activités confiées.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • Le planning général du chantier. • Le planning des tâches à réaliser à compléter. • Les contraintes de travail des différents corps de métier intervenant sur le chantier. • Le temps indicatifs des opérations élémentaires de la profession. • La structure de l'équipe. • Les PPSPS. • Les normes et textes réglementaires. 	- La chronologie doit tenir compte des contraintes temporelles, matérielles, environnementales et humaines du chantier et de l'entreprise.	T 1-3

CAPACITÉ C5 : PREPARER

Repères	Compétences : être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Tâches	
- 5-5	- Attribuer à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning.	- On donne : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier d'exécution. • La publication UTE C 18 510. • La constitution de l'équipe de travail : nombre, titres d'habilitation et compétences spécifiques. • Les normes et textes réglementaires. • Les PPSPS, PDP. • Le planning du chantier. 	- Les activités attribuées sont en adéquation avec les compétences spécifiques et les niveaux d'habilitation des équipiers.	T 1-2	